

## **Consultation publique des GRD sur une procédure automatisée d'échanges des données de consommation avec les parties tierces (ESCO, etc.) mandatés par leurs clients.**

Les gestionnaires de réseaux de distribution (Eandis, Infrax, Ores, Resa et Sibelga) s'attendent à l'avenir à devoir mettre plus fréquemment des données de consommation plus détaillées à la disposition de tiers (ESCO, etc.) pour leur permettre d'offrir à leurs clients des services énergétiques autres que la vente ou l'achat d'énergie. Afin de fournir des données d'une manière plus structurée et automatisée à de tels intervenants, les GRD proposent, via ATRIAS, de développer un MIG TPDA (Third Party Data Access) à cet effet. La mise à disposition de ces données serait conditionnée par la signature d'un contrat entre le client et la partie tierce donnant mandat à cette partie de disposer de ces données de consommation. Les modalités d'accès à ces données devraient être intégrées dans un contrat d'accès entre les GRD et les parties tierces.

Après consultation avec les régulateurs (BRUGEL, VREG et CWaPE), les GRD ont lancé, via ATRIAS, une consultation publique sur cette procédure. Les détails de cette consultation sont disponibles sur le site web d'ATRIAS via les liens suivants :

Pour le français : [http://www.atrias.be/NL/Paginas/Publications\\_Projects.aspx](http://www.atrias.be/NL/Paginas/Publications_Projects.aspx)

Pour le néerlandais : [http://www.atrias.be/FR/Pages/Publications\\_Projects.aspx](http://www.atrias.be/FR/Pages/Publications_Projects.aspx)